

Ado noyée : un nouvel appel à témoins

L'enquête sur la mort d'une jeune Rennaise, retrouvée à Saint-Malo, le 28 février, s'avère difficile.

« Ce dossier est actuellement suivi par un juge d'instruction rennais, explique Thierry Pocquet du Haut-Jussé, le procureur de Rennes. **Les investigations se poursuivent. Des examens et analyses médico-légaux approfondis sont également en cours.** » Ni la cause exacte ni les circonstances du décès n'ont pu être encore déterminées. « **Il faudrait notamment disposer de toutes les informations sur le déroulement de la journée de la jeune fille, entre Rennes et Saint-Malo.** »



Un ou plusieurs auto-stoppeurs ?

Le parquet, en accord avec le juge d'instruction, lance un nouvel appel à témoins. « **Les automobilistes ayant pris cette jeune fille en auto-stop, ainsi que toutes les personnes ayant pu la croiser ou la côtoyer ce jour-là [lundi 27 février 2012], sont appelés à apporter leur témoignage pour reconstituer le déroulement de cette journée, l'itinéraire qu'elle a suivi, ainsi que son état d'esprit et les propos qu'elle a pu tenir.** »

Une information judiciaire contre X pour viol et homicide volontaire a été ouverte, début mars. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'adolescente avait fugué de son internat à Rennes et s'était rendue, seule, en stop, le 27 février à Saint-Malo, où elle avait été vue l'après-midi dans un parc de la ville. Son corps avait été découvert, le lendemain, sur des rochers, au pied d'une falaise bordant le parc où elle avait été aperçue la veille, le parc des Corbières, dans le quartier Saint-Servan.

« **La famille de Céline espère, avec ce nouvel appel à témoins, que quelqu'un va se manifester rapidement. Elle attend que chacun contribue à faire avancer l'enquête** », explique M^e Anaïg Le Noan, l'avocate de la famille de Céline. Les témoins concernés sont invités à appeler le numéro suivant : 02 99 79 87 87.

Maël FABRE.